

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 069-216900621-20260305-CABLOT2025-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 05/03/2026

Date de convocation : 27/02/2026

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE,

N° 05.03.26

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 – BUDGET LOTISSEMENT DU TILLEUL

Monsieur le Maire a pris part à la discussion mais s'est retiré au moment du vote du compte administratif. Joël GUINAND 1^{er} adjoint, a été élu comme président de séance pour le vote du compte administratif 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré et voté à

12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1°- APPROUVE le compte Administratif 2025 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	138 107,89	14 045,98	
Recettes	138 107,89	148 339,63	
Excédent antérieur reporté		0,00	
Excédent cumulé total		134 293,65	
INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	394 054,89	269 992,99	
Recettes	394 054,89	0,00	
exc antérieur reporté		205 318,53	

EXCEDENT cumulé total

64 074,46

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-216900621-20260305-CABLOT2025-BF

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER

Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Arnaud Mounier mentioned in the text above.

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 069-216900621-20260305-CABLOT2025-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 05/03/2026

Date de convocation : 27/02/2026

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE,

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE,

N° 06.03.26

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 – BUDGET LOTISSEMENT
DU TILLEUL**

Les membres du Conseil Municipal de COISE, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaire de l'exercice 2025, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3°- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARENT que le COMPTE DE GESTION dressé pour l'exercice 2025 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 069-216900621-20260305-CABLOT2025-BF